



Madame Barbara POMPILI
Ministre de la Transition
Ecologique
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
92055 Paris-La-Défense Cedex

Richwiller, le 10 juillet 202

Objet : Dossier STOCAMINE

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'abord, au nom du Collectif DESTOCAMINE, de vous féliciter pour votre nomination à la tête de ce grand ministère et **de vous dire nos espoirs de voir, grâce à vous, ce dossier réexaminé** pour aboutir à une solution satisfaisante pour le territoire alsacien et, au-delà, pour tout le bassin rhénan.

L'arrêté d'autorisation pour un stockage illimité de 42000 tonnes de déchets ultimes toxiques par l'entreprise STOCAMINE, signé le 23 Mars 2017 par le préfet du Haut-Rhin, n'a satisfait personne en Alsace.

Le Conseil Départemental du Haut-Rhin, le Conseil Régional Grand-Est, de nombreuses communes, ainsi que les parlementaires alsaciens, ont manifesté leur refus de voir confiner définitivement cette décharge chimique au fond d'une mine alsacienne, sous la plus grande nappe phréatique d'Europe.

Vous avez, lors de votre présidence de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, confié une mission flash sur STOCAMINE aux députés alsaciens, Bruno Fuchs, Vincent Thiébaut et Raphaël Schellenberger. Ceux-ci reconnaissent dans leur rendu « des failles dans la gouvernance » ou « un énorme quiproquo ou pire un mensonge ».

Madame la Ministre, votre parfaite connaissance du dossier doit vous permettre d'en faire évoluer favorablement l'issue, dans un souci de préservation de la plus grande nappe phréatique d'Europe, pour l'avenir des générations futures.

Aussi, nous nous permettons de solliciter une entrevue en présence des députés chargés de la mission flash.

Au nom des associations et des syndicats composant le Collectif DESTOCAMINE, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de la Transition Ecologique, l'expression de notre très haute considération

Yann FLORY, Porte-parole